

Paul Ricœur

Jan Patočka, le philosophe – résistant

Le Monde, le 19 mars 1977

Pour la première fois, la presse tchécoslovaque a mentionné, jeudi 17 mars, la mort récente du philosophe Jan Patočka. « Rude pravo », repoussant « les diffamations antitchécoslovaques répandues par la propagande occidentale » note que « les moyens d'information de masse occidentaux ne font pas preuve d'humanisme en essayant de tirer un gain politique d'un événement aussi tragique qu'un décès ».

Le professeur Jan Patočka, l'un des trois porte-parole de la Charte 77, a été enterré jeudi. Je voudrais ajouter quelques traits au portrait que Manuel Lucbert a fait du philosophe tchèque sous le titre : « La Force du caractère »¹. Je voudrais dire ce qui a pu conduire un disciple de Husserl, le fondateur de la philosophie phénoménologique, à la tête d'un mouvement exclusivement consacré à la défense des droits civiques et politiques et ce que le manifeste de la Charte 77 doit lui-même à la pensée dont Patočka se réclamait.

Jan Patočka² avait écrit en 1936 un ouvrage intitulé *le Monde naturel comme problème philosophique*, (ouvrage réédité à Prague en 1971 et publié en français à La Haye en 1976). Le thème en paraît, à première vue, dénué de toute portée politique. L'auteur disait dans des termes voisins de ceux de Husserl dans *la Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, l'enracinement de tous les savoirs théoriques dans un « monde de la vie » dont la perception et le souci quotidien définissent le niveau. Quoi de moins politique en apparence que cette enquête sur les fondements du savoir ? Et pourtant, chez son maître Husserl, la même investigation – en faisant appel à un réveil du sujet perdu dans ses objets et dans des constructions dont il a oublié qu'il est l'auteur – débouchait, non certes sur un manifeste politique, du moins sur la pressante abjuration adressée aux hommes de culture de retrouver dans un retour à la raison critique le principe de leur *responsabilité* personnelle.

¹ *Le Monde* du 15 mars.

² Jan Patočka était, avec le professeur Kosik, un des deux philosophes tchèques membres de l'Institut international de philosophie.

Or, il n'est pas indifférent de rappeler que les conférences de Husserl avaient été prononcées en 1935 à Prague précisément - ainsi qu'à Vienne - et qu'elles avaient été partiellement publiées à Belgrade juste avant la seconde guerre mondiale. La pointe en était dirigée contre le totalitarisme d'alors, à travers les démissions de la raison - celles du scientisme, celles du romantisme, ou celles du nihilisme, - qui servaient de caution à la tyrannie. Je n'hésite pas à discerner dans cet appel de Husserl un des relais par lequel la présente revendication des libertés et des droits humains, à Prague, se rattache au grand nationalisme européen de l'âge classique, par-delà les socialismes du dix-neuvième siècle (pour des raisons que je dirai plus loin).

Le ton de la Charte ne saurait tromper, encore moins l'interprétation que Jan Patocka en donnait dans un texte diffusé par le Comité international pour le soutien des principes de la Charte 77 (*le Monde* du 10 février 1977) : « *Aucune société, aussi bien équipée soit-elle du point de vue technique, ne saurait fonctionner sans assise morale, sans une conviction qui ne résulte pas de l'opportunité, des circonstances et des avantages attendus. La morale, pourtant, n'est pas là pour faire fonctionner la société, mais tout simplement pour que l'homme soit l'homme. Ce n'est pas l'homme qui la définit selon l'arbitraire de ses besoins, de ses souhaits, tendances et désirs. C'est au contraire la morale qui définit l'homme... La notion d'un pacte international pour les droits de l'homme ne signifie rien d'autre que ceci : les Etats et la société tout entière se placent sous la souveraineté du sentiment moral. Ils reconnaissent que quelque chose d'inconditionnel les domine, les dépasse.* »

Corruption spirituelle

Il est difficile pour des intellectuels occidentaux, encore tout occupés à se déprendre du moralisme et à déconstruire la raison, de comprendre ce recours des intellectuels tchèques à la morale dans le champ même de la revendication politique. Pour les comprendre il faut tenir compte de deux facteurs. Il faut d'abord imaginer l'incroyable corruption spirituelle engendrée par la « normalisation » politique. C'est de cela et de rien d'autre que parle Vaclav H a v e l dans sa *Lettre ouverte à Gustave Husak (Politique aujourd'hui, septembre-octobre 1975)*. Le régime, dit Havel, tient les citoyens par l'une ou l'autre des peurs que diffuse le réseau policier : peur de perdre son travail, son logement ou tel avantage, peur de voir ses enfants privés du droit à l'instruction, peur de ne pas pouvoir publier, etc. Ainsi, « *chaque citoyen est obligé d'être hypocrite* ». En face d'un régime qui organise systématiquement la fuite hors de la sphère publique vers le confort privé de style petit-bourgeois, la première tâche politique est de porter un diagnostic juste à la démoralisation

institutionnalisée : « *L'ordre, dit encore Havel, a été rétabli au prix de l'asservissement de l'esprit, de l'insensibilisation du cœur et du vide de l'existence. En apparence, c'est la consolidation, au prix d'une crise spirituelle et morale de la société.* » De cette subtile corruption, l'état lamentable des arts, du théâtre, de la littérature est le témoin le plus accablant : L' « *esthétique de la banalité* » que le pouvoir impose procède de la même volonté de maintenir le citoyen à *ras de terre* et de faire régner, sur toute activité susceptible de devenir critique ou créatrice, l' « *ordre sans vie* » qui n'est autre que la « *paix de cimetières* ». Commence-t-on à comprendre pourquoi, pour réveiller le citoyen et le reconduire à la sphère publique, il faut d'abord le faire sortir de son refuge dans la vie privée et faire appel à sa responsabilité morale en tant que citoyen ? Quand la perversion de l'esprit d'un peuple est poussée aussi loin, comment l'histoire, arrêtée, étouffée, tarie, « *redemanderait-elle et reprendrait-elle un jour la parole* », comme le demande Havel en des termes pathétiques, si ce n'était l'individu qui était convoqué à sa responsabilité de citoyen ?

La seule ressource

Mais les intellectuels occidentaux doivent avoir présent à l'esprit un second facteur : la seule ressource contre un système de normalisation aussi perfectionné, c'est d'invoquer les textes relatifs aux libertés et aux droits civiques par lesquels l'Etat s'est lui-même lié. Cette circonstance explique que la Charte parle d'entrée de jeu le langage de l'homme citoyen et non celui du producteur socialiste. Avec la fin du « Printemps de Prague », la revendication pour le socialisme à visage humain est devenue sans objet. Il faut alors remonter plus loin dans le passé et s'appuyer sur l'expérience politique de l'Occident depuis la fin du Moyen Age et, fort de ce recours, récupérer la sphère politique dont le pouvoir a chassé les citoyens. C'est pourquoi le manifeste de la Charte 77 s'ouvre sur le rappel de ces actes solennels : « *Le 23 octobre 1976, était publié au recueil des lois de la République socialiste de Tchécoslovaquie (sous le numéro 120), le « pacte international sur les droits « civiques et politiques » et le « pacte international sur les droits « économiques, sociaux et culturels », textes signés au nom de notre République en 1968, ratifiés à Helsinki en 1975 et entrés en vigueur chez nous le 23 mars 1976. A partir de cette date, nos citoyens aussi ont le droit et l'Etat le devoir de s'y conformer.* » Les deux pactes évoqués ici avaient été recommandés à la ratification des Etats par l'ONU. Ils n'ont pas été proprement ratifiés à Helsinki mais l'Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (1^{er} août 1975) y fait référence, dans le 7^e point de la première partie, qui commence ainsi : « *Les Etats participants respectent les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris la liberté de la pensée, de*

conscience, de religion ou de conviction pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. » La Charte 77 n'a pas de peine à reprendre à son compte l'idéologie sous-jacente à l'affirmation que ces droits « découlent tous de la dignité inhérente à la personne humaine et... sont essentiels à son épanouissement libre et intégral ». Mais, alors que pour certains gouvernements ces formules ne représentent que le prix à payer pour obtenir de l'Occident la reconnaissance du *statu quo* politique en Europe, les dissidents – ou mieux les résistants – les assument non par tactique, mais par conviction. Pour eux, la philosophie simplement alléguée par l'Acte final d'Helsinki doit devenir la philosophie professée par les Etats. En attendant, elle doit être celle des signataires de la Charte 77. Celle-ci s'exprime dans les termes suivants, dans son second alinéa : « *Les libertés et les droits humains garantis par ces deux pactes représentent les valeurs civilisatrices importantes vers lesquelles tendaient, au cours de l'histoire, l'effort des nombreuses forces du progrès et leur promulgation peut aider d'une manière significative au développement humaniste de notre société.* »

Par là, les résistants disent trois choses. Aux hommes au pouvoir, ceci : les libertés que vous alléguiez, liberté d'expression, droit à l'instruction sans discrimination politique, droit à l'information, droit d'association, liberté de confession religieuse, inviolabilité de la vie privée, du domicile et de la correspondance – ces libertés n'existent pas chez nous³. A leur concitoyens : votre devoir moral est d'exiger de l'Etat qu'il se soumette lui-même aux principes auxquels il s'est solennellement engagé. Enfin ils disent à l'étranger : sachez que nous, les résistants de Prague et d'ailleurs, nous avons effectivement rompu avec le système de la peur. Aussi, quand vous intervenez en notre faveur, ne craignez pas que nous ayons peur. Car désormais nous ne céderons plus.

Aucune délivrance par la force

Quant à nous, ainsi interpellés, nous devons savoir que les résistants n'attendent de l'Occident aucune délivrance par la force. Si jamais

³ Dans l'ordre de la liberté d'enseigner et de publier, on appréciera la « directive à l'intention des rapporteurs de thèses », signée par le professeur Ceska, vice-recteur de l'université Charles de Prague : toute appréciation des travaux d'un candidat doit se demander si « le travail est écrit dans l'esprit marxiste-léniniste ou bien dans un autre esprit, selon une méthodologie étrangère au marxisme (par exemple le néo-positivisme, le scientisme, le néo-kantisme, la phénoménologie, le structuralisme, le freudisme, etc.). Le rapporteur doit très expressément relever chaque cas de ce genre dans les travaux des candidats, même ceux qui se trouvent seulement dans l'annexe bibliographique ou l'appareil critique. Le rapporteur sera responsable ; il se portera garant qu'aucun ouvrage de ce genre ne sera soumis à l'approbation de la commission d'attestation » . (Cité par *Politique aujourd'hui*, juillet-août 1975).

pareille illusion a pu être nourrie à l'Ouest ou chez tels dissidents de l'Est, chacun sait aujourd'hui que la guerre froide est finie et que la tâche est de mener de front la détente militaire, la coopération économique et « *la revendication pour les droits civiques* », sans jamais céder au chantage selon lequel la lutte pour les libertés nuirait à la détente. Il faut savoir que le seul secours que l'Occident peut apporter aux résistants, c'est l'incessant rappel des engagements publics pris par les Etats, la dénonciation publique des violations où qu'elles se produisent et l'appui public aux personnalités menacées – appui, nous le savons, qui est leur meilleure protection physique.

Ce genre de secours, aussi limité, ne doit pas au moins leur faire défaut. Et la meilleure manière de ne pas en laisser le monopole à l'administration Carter est que, d'une part, les gouvernements de l'Europe occidentale en assument la responsabilité (comme a commencé de le signifier la visite du ministre néerlandais des affaires étrangères à Jan Patocka), d'autre part, que les mouvements de gauche prennent une position claire et intransigeante.

Nous y sommes contraints dès lors que la proclamation des droits civiques et de libertés a fait l'objet d'un pacte public entre les Etats. Par cet acte, libertés et droits ont été placés sous le contrôle de l'opinion publique internationale et sous la sauvegarde de tous les Etats conjointement.

C'est parce qu'il n'a pas eu peur que Jan Patocka, le philosophe phénoménologue, a été harrassé par la police, soumis à des interrogatoires exténuants, poursuivi par la police jusque sur son lit d'hôpital, et littéralement mis à mort par le pouvoir. L'acharnement mis contre lui prouve que le plaidoyer philosophique pour la subjectivité devient, dans le cas de l'extrême abaissement d'un peuple, le seul recours du citoyen contre le tyran.